

Affaire Yaya Cissé, Malien condamné à mort en Mauritanie : Le président de la CNDH se saisit du dossier et se rend à la "prison Bir mogrein"

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 27 FEVRIER 2020

552

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



CRISE AU CENTRE

La révolte au pays dogon



La lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite : Des actions vigoureuses en cours



Le ministre Famanta : "Nous ne pouvons pas nous asseoir pour voir la situation autrement se dégrader"

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

Une	Crise au Centre : La révolte au pays dogon	P.4
Brèves	Législatives en Commune II : Fatwa d'une famille fondatrice contre Karim Kéita, fils d'IBK	P.12
	Législatives 2020 Mali : La candidature de Bakary Togola validée par la Cour Constitutionnelle	P.12
	Lutte contre le terrorisme au Sahel : Au moins 170 assaillants abattus au Mali et au Niger	P.12
	Conséquence de la grève : Retenue de 19 jours sur les salaires ¹³	P.13
	Négociation avec le diable au Mali ? Quand IBK se dit prêt à ouvrir le dialogue avec les jihadistes	P.13
Actualité	Communiqué du conseil des ministres : du mercredi, 26 février 2020	P.14
	La lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite : Des actions vigoureuses en cours	P.15
	Le ministre Famanta : « Nous ne pouvons pas nous asseoir pour voir la situation autrement se dégrader »	P.17
	Cercle de Mopti: La MINUSMA réhabilite et équipe la salle de conférence 19	P.19
	Koulikoro : 82 dossiers enregistrés dans le cadre du recrutement des 15000 enseignants volontaires	P.20
	Affaire Yaya Cissé, Malien condamné à mort en Mauritanie : Le président de la CNDH se saisit du dossier et se rend à la « prison Bir mogrein »	P.21
Politique	Législatives 2020 : La COCEM renforce la capacité de ses membres ! « Il n'y aura pas de paix au Mali sans une négociation préalable avec Iyad Ag Ghali », selon Maurice Freund	P.24
Culture & société	Appui du Fonds Maaya à la culture malienne : Cérémonie de lancement du Projet d'appui technique et institutionnel de l'AJRCM!	P.27
International	Kemi Seba : Un casse-tête pour les dirigeants d'Afrique francophone ²⁸	P.28
	Syrie : Le kremlin constate le non-respect par Ankara de ses engagements sur la Syrie	P.29
Sport	Basketball : Les deux conférences de la première édition du Basketball Africa League	P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampkile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.12



P.21



P.24



Crise au Centre : La révolte au pays dogon



Il y a quelques jours, le Premier ministre Boubou Cissé, alors en visite à Ogossagou, ordonnait la levée des checkpoints sur la Route Nationale 15, dite « route du poisson », checkpoints tenus par le groupe d'autodéfense Dan Nan Ambassagou qui assure, en l'absence des Forces armées maliennes (FAMA), la sécurité des personnes et de leurs biens dans le pays dogon. Comme il fallait s'y attendre, et comme l'avait souligné Malikilé dans une de ses parutions, la réaction de la communauté dogon ne s'est pas fait attendre. Dans un Communiqué conjoint, quatre organisations de jeunes dogons viennent de dénoncer ce qu'elles considèrent comme un soutien officiel du Premier ministre à l'ethnie peule, et cela dans des termes très inquiétants pour la stabilité au Centre du Mali. En plus des jeunes dogons, un collectif des Députés élus en pays dogon a, lui aussi, adressé une lettre de protestation à Boubou Cissé. Au moment où des efforts réels sont fournis par le Haut Représentant du Président de la République pour les régions du centre, l'ancien Président Dioncounda Traoré, le Haut conseil islamique du Mali (HCIM), la MINUSMA, certaines Organisations non gouvernementales (ONG) et les communautés du Centre, la décision du Premier ministre, quoique légitime, vient semer le doute dans les esprits et mettre en péril le fragile équilibre qui empêche cette

région du Mali de sombrer dans le conflit inter-ethnique.

Il est difficile, a priori, de douter de la bonne foi du Premier ministre Boubou Cissé dans la gestion impartiale de la crise qui oppose, au centre du pays, les communautés peule et dogon. Mais le fait que Boubou Cissé soit un Peul rend sa mission délicate car tout acte qu'il posera concernant la crise au Centre sera scruté à la loupe par ceux qui, pour des raisons inconnues, entretiennent le conflit entre les Peuls et les Dogons dans cette partie de notre pays. Contrairement à ceux qui refusent de le croire, il existe bel et bien un conflit communautaire

entre Peuls et Dogons dans la Région de Mopti. Les tueries de populations civiles dans des attaques quotidiennes planifiées et exécutées contre des villages peuls et dogons en témoignent largement, d'où la nécessité d'être très prudent et très mesuré dans la gestion de la situation.

Or les faits montrent à suffisance que Boubou Cissé a été très maladroit dans sa décision d'ordonner la levée des checkpoints sur la « route du poisson ». Il ne faut point oublier que le Premier ministre était en déplacement à Ogossagou pour présenter les condoléances de la Nation à ce village doublement martyrisé par un second massacre après celui de mars 2019 qui avait fait 160 morts et soulevé l'indignation du Mali tout entier et au-delà. Ogossagou est un village peul et les checkpoints visés par la décision du Premier ministre sont tenus par la milice armée dogon Dan Nan Ambassagou qui s'est donnée comme mission de protéger les personnes et leurs biens puisque l'État semble incapable de le faire. L'amalgame est vite fait par des personnes qui scrutent chaque fait, geste et propos de Boubou Cissé pour y déceler le moindre signe de soutien à la communauté peule. Les soupçonneux sont d'autant convaincus que le Président Ibrahim Boubacar Kéita (IBK) a lui-même déclaré que les commanditaires du massacre d'Ogossagou sont à Bamako. De là à penser qu'il y a un complot au sommet de l'État contre les Dogon le pas est vite franchi.

Dans un pays souverain normal, l'État ne peut accepter que la sécurité des personnes et de leurs biens soit assurée par une milice armée. Cependant, si le Mali est souverain, il n'est pas un pays normal à cause de la crise multidimen-





sionnelle qu'il traverse depuis maintenant huit années et qui fait qu'il est incapable d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national. Dan Nan Ambassagou est né du sentiment d'abandon par l'Etat du Mali des populations du Centre du pays. C'est ce même sentiment qui a poussé une frange importante de la jeunesse de la Région de Mopti dans les mains des djihadistes et les populations à accepter la protection des terroristes. L'Etat du Mali a failli dans la gestion du Centre du pays. Cependant il est tout à fait légitime que Boubou Cissé veuille y rétablir l'autorité de l'Etat d'autant plus qu'il a dû se sentir humilié que son cortège passe des checkpoints tenus par une milice qui, de surcroît, a été officiellement dissoute par le Gouvernement du Mali. Mais les circonstances ont transformé la décision de Boubou Cissé en parti-pris pour une communauté. Il aurait fallu préciser que les FAMA tiendraient désormais lesdits checkpoints en lieu et place de Dan Nan Ambassagou pour que le tollé n'ait pas lieu d'être.

Ainsi, à cause d'une maladresse dans sa communication, Boubou Cissé vient d'exacerber au plus haut point la tension entre les communautés peule et dogon. En effet, dans son communiqué publié le mardi 25 février 2020, la plateforme de la jeunesse dogon parle de « comportement ethnique, partial et discrimi-

natoire adopté par le Premier Ministre Boubou Cissé dans la gestion de la crise sécuritaire que vive (sic) le Pays Dogon et dont le comble fut atteint par sa visite aux siens à Ogossagou tout en ignorant les morts dogons de Guemeto, Soudongara, Terely, Simeni, Minthy... ». Dans le communiqué, les Peuls du Centre ne sont plus des Maliens comme tous les autres mais les « propres parents » de Boubou Cissé auxquels le Premier ministre rend « une visite à connotation partisane et publicitaire », « avec les moyens de l'Etat ». La Plateforme des jeunes dogons va encore plus loin en déclarant que le Premier ministre a « décidé de livrer le peuple

dogon aux hordes de terroristes ». En conséquence de quoi elle « déclare ne plus reconnaître l'autorité du Premier Ministre BOUBOU CISSE sur le Pays Dogon ».

Ces mots sonnent comme une révolte contre l'autorité de l'Etat d'autant plus grave que la Plateforme des jeunes du Pays Dogon « déterminée à défendre l'identité du peuplement dogon, demande à chaque jeune du Pays Dogon de se tenir prêt en attendant le mot d'ordre de mobilisation générale de la jeunesse en vue de déclencher des actions historiques visant à contrer toute velléité d'agression contre nos valeurs ancestrales ». Ces mots sont ceux d'une





jeunesse fougueuse, une plateforme qui n'est peut-être pas représentative de tous les Dogons. Cependant ils sont à prendre au sérieux compte tenu du climat plus que délétère au Centre du Mali d'autant plus que dans une lettre adressée à Boubou Cissé, le collectif de 11 Députés élus au pays dogon écrit que « Les checkpoints pourront être levés dès que les conditions sécuritaires sur le tronçon seront assurées par les forces de défense et de sécurité (FAMAs) ». Il s'agit ni plus ni moins d'une opposition courtoise à la décision du Premier ministre par des élus dogons.

Il appartient maintenant à Boubou Cissé de faire la preuve de sa bonne foi dans sa décision de lever les checkpoints sur la RN 15. Le Premier ministre doit rapidement faire une mise au point pour apaiser la communauté dogon et lui prouver qu'elle fait une mauvaise lecture de ses propos. Plus vite cette mise au point sera faite plus vite les communautés dogons comprendront que Boubou Cissé n'est pas et ne saurait être leur ennemi. Le Premier ministre devra le faire au nom de la cohésion sociale et dans l'intérêt de la République. Car la crise entre Dogons et Peuls si elle perdure et s'envenime pourrait mettre en péril tous les efforts qui sont actuel-

lement en cours pour pacifier cette partie du Mali et restaurer la paix et la cohésion sociale. Les enjeux sont si énormes que la recherche de cette paix et cette cohésion sociale devra être la priorité du Gouvernement du Mali. Comme on le dit, la balle est dans le camp de Boubou Cissé. Il appartient au Premier ministre de faire la preuve qu'il sait, malgré tout ce qui est dit, s'élever au-dessus de ce qu'on lui prête et montrer qu'il est au service la Nation malienne toute entière.

Mais il pourrait se faire aussi, que malgré sa face d'ange, Boubou Cissé laisse émerger dans cette affaire la propension à l'utilisation de la force profondément enfouie en lui. Et cela au détriment d'une patiente pédagogie qui n'est pas faiblesse. Dans ce cas il pourrait être tenté par un bras de fer. Qui tournerait forcément à son avantage dans un premier temps. Mais pour combien de temps ? Et à quel prix ?

■ **DIALA THIÉNY KONATÉ**



Sekou Samassa

Sekou Samassa à réseau des juristes du Mali., Re-
juma. juristes et étudiants en droit
Question pour un juriste
Une personne en détention provisoire devenue député peut elle se
prévaloir de l'immunité parlementaire?



Elhadj Djimé Kanté

Adam Dicko lance l'alerte et c'est sérieux.



Gouvernement du Mali

MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR IBRAHIM BOUBACAR KEITA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT

A LA COMMUNAUTE CHRETIENNE DU MALI A L'OCCASION DE LA PERIODE DU CAREME 2020

Comme chaque année, la communauté chrétienne du monde entier débute son temps de carême. C'est avec une joie renouvelée que je voudrais souhaiter à tous les chrétiens du Mali et aussi à ceux vivant sur le territoire national un fructueux temps de carême.

Ce temps particulièrement propice à la prière, au partage et au pardon que vous allez vivre durant 40 jours et nuits avant la fête de Pâques, me donne une opportunité réelle pour demander au Seigneur d'exaucer toutes vos prières et intentions dont la plupart seront au bénéfice de tout le pays.

Puissent en effet, les veillées de prières, les exhortations et les supplications que vous adresserez au Dieu Miséricordieux, ramener la paix et la sérénité dans le Mali, surtout en cette année de plusieurs



défis.

Je voudrais au nom de tout le Peuple malien, de son Gouvernement et en mon nom personnel souhaiter un fervent temps de carême à vous tous et vous toutes.

Puissent toutes vos prières, en ces moments de ferveur intense, être exaucées afin que nous vivions à nouveau dans un pays réconcilié avec lui-même !

IBRAHIM BOUBACAR KEITA
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT

Photo d'illustration



#SIA 2020: Le #Mali étale son remarquable potentiel

Tenue de la Journée du Mali au salon international de l'agriculture de Paris. Un rendez-vous qui réunit les acteurs maliens des différents secteurs d'activité du #développement rural, la #diaspora malienne vivant en France, les partenaires techniques et financiers ainsi plusieurs autres delegations des pays participants sont venus découvrir le génie créateur malien. Au programme de cette Journée le point du développement agricole dans toutes ses #filiales au Mali, la présentation du potentiel malien en terme de surfaces exploitables d'élevage et pêche, de transformation et de commercialisation. Le ministre Moulaye Ahmed BOUBACAR aussi a esquissé un vibrant plaidoyer au près de la diaspora pour venir investir au Mali dans le secteur agricole.

COMMUNIQUE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES SUR LA PREVENTION DE LA MALADIE A CORONAVIRUS AU MALI

Conformément à son engagement d'informer régulièrement l'opinion nationale et internationale sur la situation épidémiologique au Mali, le ministère de la santé et des affaires sociales communique que le lundi 24 février 2020, ses services techniques ont, suivant une alerte, procédé à un contrôle de la maladie à Coronavirus chez un ressortissant étranger travaillant sur un site minier du cercle de Kénéiba dans la région de Kayes.

Sur la base des résultats des examens de laboratoire, le cas a été déclaré négatif ; ce qui confirme qu'aucun cas de la maladie à coronavirus n'a été déclaré au Mali.

Le ministère de la Santé et des Affaires Sociales rappelle à la population que l'observance des mesures d'hygiène individuelle et collective et le lavage des mains au savon et à l'eau propre, restent les moyens de prévention les plus efficaces.

Bamako, le 25 février 2020

P/Le Ministre / PO

Le Secrétaire Général

Dr. Mama COUMARE

Chevalier de l'Ordre National

Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Koulouba, le 26 février 2020.

Le secrétaire Général du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, l'Ambassadeur Boubacar Gouro DIALL a reçu, ce mercredi 26 février, S.E.M. Daisuko KUROKI, Ambassadeur du Japon au Mali.

Les entretiens ont essentiellement porté sur des questions d'intérêt commun notamment la coopération bilatérale, la réforme du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



RFI Afrique

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a réagi au sujet du dialogue envisagé au Mali entre les autorités et des chefs de groupes jihadistes. Les autorités de Bamako assument désormais ouvrir la voie à des discussions avec Iyad Ag Ghali et Amadou Koufa.



Ibrahima Boubacar Yoro Maiga

Élections législatives: fin de la mission d'audit du fichier électoral.

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Boubou Cissé, a reçu ce mardi, les membres du Comité d'Audit de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI). Ce comité com-



prend trois experts de la CENI, deux représentants de la majorité, deux de l'opposition, un des partis non alignés, un de la société civile et trois experts internationaux.

Au menu de la rencontre, la présentation de la synthèse du rapport de la mission d'audit du fichier électoral. Il ressort de la présentation que le nouveau fichier électoral compte 7 663 464 électeurs, répartis entre 12 469 centres et 22 147 bureaux de vote.

À la fin de la présentation, le Premier ministre a remercié tous les acteurs ayant pris part au travail du comité d'audit. Il a en outre déclaré que le fichier électoral permettra aux maliens d'aller vers des élections crédibles, transparentes et apaisées.

MALI MALIN



IBK ET DICKO À NIORO : LA CRAINTE D'UN AUTRE 5 AVRIL ?

La ville de Nioro continue toujours de faire peur à Koulouba. Même si le climat s'est quelque peu apaisé, suite à la diplomatie de l'actuel ministre des affaires étrangères, Tiebile Drame, les engagements des révoltés du régime sont encore en alerte.

Le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keita, d'après nos radars, s'est rendu à Nioro du Sahel le Dimanche 23 Février où il a discuté durant près de 04 heures d'horloge avec son ancien allié.

Ce déplacement en catastrophe du chef de l'État n'est pas fortuit car, avance une source anonyme, Ladji Bourama avait sollicité du baobab religieux (Chérif de Nioro) des explications sur la sortie annoncée de l'imam Mahamoud Dicko ce samedi 29 Février.

Ce serait donc Ibrahim Boubacar Keita qui a demandé au Chérif Bouye des détails sur les intentions de l'ancien président du Haut Conseil Islamique du Mali. L'imam Mahamoud Dicko a l'intention d'appeler au boycott des élections législatives du 29 mars 2020.

Aussi, il souhaiterait lancer un appel au gouvernement pour la résolution de la crise scolaire et sécuritaire. Un autre moment fort de ce meeting devrait consister, pour l'imam, à fustiger les alliances des partis politiques de l'opposition et de la majorité.

D'après nos confidences, Dicko vantera ses mérites pour avoir été le premier à souhaiter la négociation avec les chefs djihadistes Iyad AG Ghali et Amadou Kouffa. En attendant, les uns et les autres gardent leur patience.

Figaro du Mali



Commissariat Spécial de Police du Chemin de Fer de Bamako :

Une bande de voleurs de moto hors d'état de nuire.

S'il y a un problème auquel le peuple malien est aujourd'hui durement confronté, c'est bien sur celui de l'insécurité. Et la zone de Sénou est l'une des zones les plus criminogènes de Bamako. Aujourd'hui, la détermination du Commissaire en charge du chemin de fer, le Commissaire Principal Assitan Cheick TANDIA et son adjoint, le Commissaire Moussa O MARIKO, pour la sécurité des personnes et leurs biens dans leur zone d'intervention, vient de porter ses fruits. Ce, à travers l'arrestation dans la nuit du 15 au 16 février 2020 des malfrats organisés en bande, dans les alentours de Sénou.

Suite à une plainte déposée par un citoyen pour vol de moto, d'objets personnels dont deux téléphones portables et une somme d'argent, les limiers du Commissariat Spécial de Police du chemin de fer sur instruction du Commissaire Principal Assitan Cheick TANDIA, ont diligemment une enquête. Les investigations à travers une réquisition ont permis de localiser et d'interpeller un présumé auteur sur une moto. Conduit au Commissariat du chemin de fer, les interrogatoires poussées du mis en cause ont permis aux hommes dudit commissariat de localiser et d'interpeller un second présumé co-auteur. Une perquisition de leur domicile a permis la saisie de huit motos. Les investigations approfondies ont ainsi permis l'interpellation successive de six receleurs. Selon le Commissaire Principal TANDIA, ce groupe de malfrats évoluait un peu partout dans la capitale et leur moyen opérant était le vol par effraction. Les huit (8) malfaiteurs se trouvent désormais en garde à vue dans les locaux du Commissariat de Police du chemin de fer et devront répondre devant le juge.

Même si deux (2) des voleurs sont en fuite, il y'a lieu de féliciter les éléments du Commissaire Principal Tandia pour ce gros coup.

Le Principal TANDIA a profité de l'occasion pour inviter la population à beaucoup plus de coopération avec les Forces de Sécurité. Les autorités du Commissariat de Police Spécial du Chemin de Fer invitent la population à s'impliquer davantage pour la poursuite des individus mal intentionnés en donnant des bonnes informations à sa police.

Au Mali une sortie de crise serait difficile, tant que nous continuons à transformer la politique et religion en entreprises.

Koulouba Actu

La vigilance des hommes du Commissaire Divisionnaire de police Ibrahim Togola, en charge du Commissariat de police du 13ème Arrondissement, a permis d'arrêter un escroc international qui était sous le coup de plusieurs mandats de recherches. En effet, ce personnage possédait les pièces d'identité de plusieurs pays. En Il se faisait appeler Derrick Mouma, selon ses pièces d'identité camerounaises, et Alaye Djitteye, selon celles du Mali.

K

Master Ti



Le Très respecté et éclairé Imam Mahmoud DICKO et une forte délégation conduite par le Coordinateur Général de la CMAS Issa Kaou N'Djim se sont rendus, ce lundi 24 février 2020, à Niore du SAHEL pour une visite de courtoisie au Chérif de Niore, le Cheikh Mouhammad Ould Cheicnè Bouyé HAÏDARA.

Cette présence, chez le Cherif, le Cheikh, a été marquée dans un premier temps par la présentation d'une Brochure écrite par le respecté et éclairé Imam Dicko sur la Biographie du Cheikh: Cheicnè HAMAOUILLAH (Le Maître, le protégé d'Allah), le père du respecté et éclairé Cheikh Bouyé.

L'imam DICKO fera une communication sur la Biographie du Cheikh, Cheicnè Hamaouillah lors d'un forum qui se tiendra à DAKAR, incha Allah.

Dans un second temps, les deux Cheikhs ont eu un échange sur la situation très difficile de notre pays: D'où la nécessité de l'appel du 29 février 2020.

Le très respecté et éclairé, le Cheikh Mouhammad Ould Cheicnè Bouyé a renouvelé sa confiance au respecté et éclairé Imam Mahmoud DICKO.

Il soutient totalement l'appel du 29 février 2020.



PINAL

Note d'information de la Communauté Idaksahak Le 23 et Le 24 février 2020 dix forains de la communauté Idaksahak ont été froidement exécutés à la frontière entre le Mali et le Niger.

Les exécutions de ces civils ont eu lieu sur deux jours. Ces forains se rendaient à la foire de Banibangou.

Le premier groupe a été exécuté sur le chemin menant à la foire et leurs animaux emportés et le second groupe a été exécuté à côté du village d'Inekar (Niger) non loin de Banibangou.

Nous avons reçu les noms de six (6) sur les dix (10) tués.

Il s'agit de

Pour Le 24 février :



1. Madite Ag Ada
2. Mohammedine Ag Badi
3. Abanaye Ag Istafe
4. Koutaha Ag Mahamad

Pour Le 23 février:

1. Ahmad Ag Ghadi
2. Bazaye Ag Ahmed

Le reste des noms sera communiqué une fois reçu.

Les forces Armées Nigériennes sont indexées comme auteurs de ces exécutions sommaires.

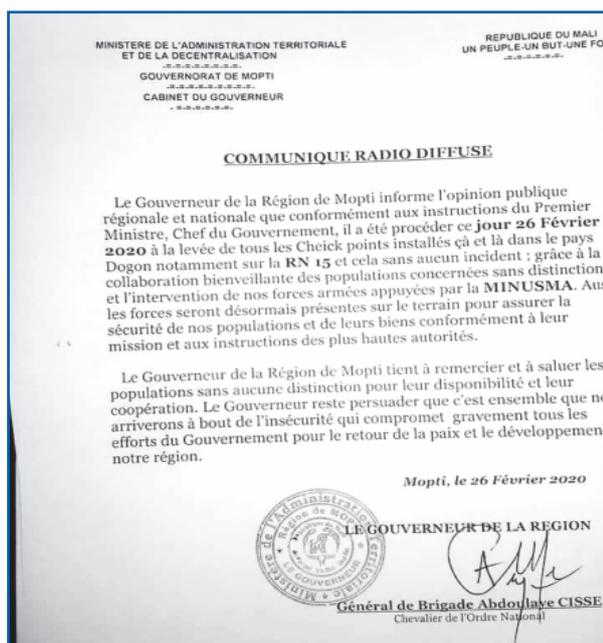
Rappelons que c'est la même famille de la communauté Idaksahak vivant à Tissalatene qui a vécu les massacres de Wakassa et Tabangout/Tissalatene en avril 2018.

La communauté Idaksahak présente ses condoléances les plus attristées aux familles des disparus et demande au Gouvernement Nigérien de tout mettre en œuvre pour faire la lumière sur ces exécutions sommaires de civils.

Pour la Communauté

La cellule de communication

Enfin, les checkpoints des milices sont levés ! Merci à toutes les parties pour sacrifices.



Figaro du Mali

IBK et Dicko à Nioro : La crainte d'un autre 5 Avril ?
La ville de Nioro continue toujours de faire peur à Koulouba. Même si le climat s'est quelque peu apaisé, suite à la diplomatie de l'actuel ministre des affaires étrangères, Tiebile Drame, les engagements des révoltés du régime sont encore en alerte.



Le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keita, d'après nos radars, s'est rendu à Nioro du Sahel le Dimanche 23 Février où il a discuté durant près de 04 heures d'horloge avec son ancien allié.

Ce déplacement en catastrophe du chef de l'État n'est pas fortuit car, avance une source anonyme, Ladjji Bourama avait sollicité du baobab religieux (Chérif de Nioro) des explications sur la sortie annoncée de l'imam Mahamoud Dicko ce samedi 29 Février.

Ce serait donc Ibrahim Boubacar Keita qui a demandé au Chérif Bouye des détails sur les intentions de l'ancien président du Haut Conseil Islamique du Mali. L'imam Mahamoud Dicko a l'intention d'appeler au boycott des élections législatives du 29 mars 2020.

Aussi, il souhaiterait lancer un appel au gouvernement pour la résolution de la crise scolaire et sécuritaire. Un autre moment fort de ce meeting devrait consister, pour l'imam, à fustiger les alliances des partis politiques de l'opposition et de la majorité.

D'après nos confidences, Dicko vantera ses mérites pour avoir été le premier à souhaiter la négociation avec les chefs djihadistes Iyad AG Ghali et Amadou Kouffa. En attendant, les uns et les autres gardent leur patience.

Mountaga TALL



S.O.S ! Quelqu'un peut-il m'aider à comprendre cet "arrêt" qui n'a rien à voir avec mon recours ? Ni avec le droit et la Loi. J'y reviendrai ! La bataille judiciaire est loin d'être achevée. Pour l'heure je suis partagé entre la pitié et la honte pour la "justice" de mon pays.

L'ARRET DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE SUR LE RECOURS DU CNID- FYT

Considérant qu'à cette étape du processus électoral devant aboutir à l'élection des Députés à l'Assemblée nationale, la Cour aux termes de l'article 163 de la Loi électorale connaît exclusivement de l'examen de la validité des listes de candidatures et non de l'opportunité de la tenue de ladite élection dont l'intérêt, au demeurant, a été reconnu par le parti du requérant, le CNID-FYT, qui a présenté des listes de candidatures dans onze circonscriptions électorales : Koulikoro, Nara, Kolokani, Koutiala, Sikasso, Barouéli, Ségou, Ténenkou, les Communes II, V et VI du District de Bamako ;

Et par Boubacar PLEA à travers sa candidature dans la circonscription électorale de la Commune IV du District de Bamako ;

De tout ce qui précède, il y a lieu de déclarer les requêtes numéros 10 et 12 irrecevables ;

RFI



Les autorités annonçaient hier soir un premier cas avéré de coronavirus sur leur sol. Après l'Égypte deux semaines plus tôt, l'Algérie devient le deuxième pays du continent africain officiellement touché par l'épidémie.

Madagascar : mandat d'arrêt contre le président de la Fédération <https://rfi.my/5SAE.t>

FEMAFOOT



Tournoi #UFOA des dames #SierraLeone2020 Le #Mali commence fort en battant sèchement la #Gambie (6-0) à #Makeni pour le compte du match d'ouverture dans le groupe « B », grâce aux buts de : Agueissa Diarra (33' sp, 50' & 57'), Oumou Koné (45' & 47') & Zeinabou Sidibé (75')



Malick Sangaré



Replying to @josephgueu and @Bruno_N_Kone Pourquoi c'est à nous d'aller vérifier les intox que vous diffusez sur internet ? Pourquoi vous ne demandez pas les preuves à ceux qui en parlent mais toujours à nous qui contestons ? C'est à celui qui accuse d'apporter les preuves de ces accusations.

Pr. Alpha CONDÉ



Je voudrais adresser tout mon soutien aux autorités chinoises pour la gestion du #coronavirus. Guinéens, soyez rassurés : la pandémie ne passera pas les frontières de notre pays, la #Guinée & la #Chine entretiennent des relations suffisamment fortes pour nous en prémunir. #Kibaro

Nimaga Mahamadou



J'ai entretenu des jeunes leaders de #Cambridge, #Maryland sur l'histoire du #Mali et la relations avec les #USA. Des coffrets élaborés par @MaliEmbassyUSA sur la connaissance du Mali remis aux jeunes américains pour garder le Mali dans leur cœur.



Législatives en Commune II : Fatwa d'une famille fondatrice contre Karim Kéita, fils d'IBK



Le patriarche des familles fondatrices, remonté, sort de sa réserve sur la disparition de notre confrère du Sphinx Birama Touré. Les familles fondatrices sont formelles : elles n'ont jamais dit de soutenir la candidature de l'honorable Karim Kéita qui brigue de nouveau un siège de député à l'Assemblée nationale dans la circonscription électorale de la Commune. Il veut le soutien des familles fondatrices.

Le patriarche, qui a reçu le week-end dernier dans son vestibule des journalistes partis s'informer sur le soutien des familles fondatrices au fils du président de la République, met les point sur les i : Karim Kéita est persona non grata jusqu'à preuve du contraire.

En colère, Madou Touré a aussi fait des révélations. Il a déclaré qu'il ne recevra pas l'ambassadeur de l'Arabie saoudite tant qu'il sera conduit par l'honorable Karim Kéita. « Je ne recevrais Karim Keita que quand l'affaire Birama Touré sera tirée au clair », a-t-il précisé. Le « Souraka Kunda » semble refuser tout contact à la veille des législatives avec l'ancien député élu en Commune II du district. Pour certains, cette position exprimée par les patriarches des familles fondatrices de Bamako, risque d'entamer la réélection de Karim et de compromettre toute sa liste. A en croire le patriarche, depuis la disparition de Birama Touré, toutes les tentatives menées pour rencontrer Karim Kéita, qui est cité, sont restées vaines. Selon lui, à l'approche du renouvellement du mandat des députés, le fils du président de la République multiplie les tentatives pour les rapprocher avec le seul dessein d'avoir leurs voix. « Je ne le verrais pas tant que je ne saurais pas toute la vérité sur la disparition de mon fils », a réitéré le patriarche.

« Nous avons pris sur nous la décision de boycotter la liste sur laquelle se trouve le nom de Karim. Notre fils est plus important que les législatives. Birama a disparu depuis janvier 2016 et des noms ont été cités dans des journaux sans que les cités aient accepté de prendre langue avec la famille. Aujourd'hui, les Touré décident en toute responsabilité de boycotter la liste conduite par Karim », a-t-il ajouté.

Seront-ils suivis par des populations qui pensent que la période des élections est un moment rare pour se faire de l'argent ? En tout cas, aux élections au Mali, l'argent et le bourrage des urnes s'avèrent des méthodes imparables pour les contestataires.

■ **Nafatouma Diancoumba**

Législatives 2020 Mali : La candidature de Bakary Togola validée par la Cour Constitutionnelle



Bakary Togola, inculpé pour détournement des ristournes des pay-sans et gardé dans les liens de la justice depuis septembre 2019, est candidat à la députation dans son Ganadougou natal. Il est sur la liste RPM dans sa localité de Kolondiéba.

Selon les juristes, s'il est élu, c'est un autre problème, car, il pourra de cette façon s'extraire de la justice. Inculpé et non condamné, il a tout de même le droit d'être candidat, puisque son casier judiciaire reste encore vierge.

Lutte contre le terrorisme au Sahel : Au moins 170 assaillants abattus au Mali et au Niger



Un revers cinglant infligé aux groupes terroristes au Mali et au Niger : Au moins 170 assaillants abattus, des repaires démantelés, plusieurs engins détruits

Les groupes terroristes ont subi un revers cinglant, lors des récentes opérations conjointes menées au Mali et au Niger. Aux alentours de Mopti et dans le Gourma, une cinquantaine d'assaillants ont été mis hors de combat.

Quelque 120 autres terroristes ont été neutralisés lors d'une opération similaire sur le sol nigérien et dans la zone dite des «trois frontières». Ce bilan lourd infligé aux éléments terroristes découle de l'intensification des opérations de ratissage menées par les Armées malienne, nigérienne et française.

Conséquence de la grève : Retenue de 19 jours sur les salaires



Le torchon va continuer de brûler entre le gouvernement et le monde enseignant. L'exécutif a choisi de sévir, sans peut-être calculer toutes les conséquences.

Agir conformément aux dispositions légales, c'est la justification avancée par le ministre de l'Économie et des Finances et non moins Premier ministre, chef du gouvernement, Dr. Boubou Cissé, comme raison de la disposition qu'il a prise contre les enseignants ayant récemment observé des journées de grève. En effet, par décision n° 00724/MEF-SG en date du 19 février courant, il a été instruit au directeur national du Trésor et de la Comptabilité publique de procéder à des retenues sur les salaires de tous les enseignants coupables, aux yeux du pouvoir, d'arrêt de travail s'étalant sur quatre séances de grève. Celles-ci ont eu lieu, respectivement, du 21 au 24 décembre dernier, du 21 au 24 janvier passé, encore du 27 au 31 janvier et enfin du 03 au 07 février 2020, soit un total de 19 jours.

La directive précise que le personnel et les enseignants qui se sont abstenus de grever ne sont pas concernés par la mesure dont le fondement est la Loi n° 87-47/AN-RM du 10 août 1987 relative à l'exercice du droit de grève.

Il apparaît donc clairement que tous les enseignants ne subiront pas la sanction. Manœuvre de division déclenchée par l'autorité d'État ou acte de bon sens? Les avis sont partagés. Une grève des enseignants a toujours été envisagée au plan national et non de manière sélective. Une zizanie risque d'être créée entre les enseignants eux-mêmes, qui apparaîtraient comme non solidaires, sinon désunis, voire pire. Surtout que le pouvoir a décidé de recruter dans la foulée 15.000 vacataires chargés de suppléer à l'absence des grévistes demeurant sur une position radicale. Ce chiffre donne inéluctablement à comprendre que c'est exactement le nombre d'enseignants en situation de grève, lesquels risquent, on évite de le dire, un limogeage sans autre forme de procès.

Mais se débarrasser de 15.000 fonctionnaires du corps enseignant est-il une perspective réfléchie de la part du gouvernement? Il y a comme du grabuge dans l'air. C'est un danger de plus pour la République à travers l'institution scolaire dont le fonctionnement touche tous les citoyens. Peut-être va-t-il falloir revenir sur une décision qui ne manquera pas de provoquer de nouveaux remous dans un pays qui en a déjà assez.

■ **Bogodana Isidore Théra**

Négociation avec le diable au Mali ? Quand IBK se dit prêt à ouvrir le dialogue avec les jihadistes



Après avoir longtemps refusé tout contact avec les jihadistes, le président malien Ibrahim Boubacar Keïta, entrouvre pour la première fois la porte à des pourparlers. Jusqu'où et à quel prix? Son premier cercle l'assure : Ibrahim Boubacar Keïta n'avait pas prévu d'évoquer le sujet durant cette interview. Mais ce 10 février, à Addis-Abeba, quand RFI et France 24 l'interrogent sur les possibilités de négociations avec Amadou Koufa et Iyad Ag Ghaly, le président malien ne se défile pas.

Pour la première fois, il reconnaît que le contact a été établi avec les deux principaux chefs du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), nébuleuse jihadiste sahélienne affiliée à Al-Qaïda. « J'ai le devoir et la mission de créer tous les espaces possibles et de tout faire pour que, par un biais ou un autre, nous parvenions à un apaisement. Il est temps que certaines voies soient explorées [...]. Nous ne sommes pas des gens butés, bloqués ou obtus».

Ces propos ont de quoi surprendre. Jamais, depuis son entrée au palais de Koulouba, en septembre 2013, il ne s'était montré si ouvert. Récemment encore, il répétait qu'il était hors de question de négocier quoi que ce soit avec ces « terroristes ». N'avait-il pas déclaré en juin 2019 à JA qu'une « mer de sang [le] sépar[ait] de ces gens » et qu'il n'avait « rien à dire » à Iyad Ag Ghaly?

Des négociations déjà existantes

Malgré cette fermeté de façade, nul n'ignorait les différents canaux plus ou moins officiels qui existaient déjà entre Bamako et les maquis d'Amadou Koufa dans le Centre. Pendant longtemps, le chef de l'État a tâtonné sur la stratégie à adopter sur cette question sensible. Pressé par une opinion publique favorable à l'instauration d'un dialogue avec les jihadistes maliens, il a essayé différentes formules.

En 2017, son Premier ministre Abdoulaye Idrissa Maïga chapeaute directement une « mission de bons offices » de l'imam Mahmoud Dicko auprès des réseaux de Koufa. Mais l'arrivée à la primature de Soumeylou Boubèye Maïga, partisan d'une ligne dure, met brusquement un terme à cette initiative au début de 2018.



COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU MALI

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi, 26 février 2020

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi, 26 février 2020 dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence de Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a : adopté des projets de texte ; et procédé à des nominations.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

AU TITRE DU MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

Sur le rapport du ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant approbation du Schéma Directeur de la Statistique et son Plan d'Actions 2020-2024.

Le Conseil des Ministres, en sa session du 22 janvier 2020, a pris acte d'une communication écrite relative au Schéma Directeur de la Statistique et son Plan d'Actions 2020-2024.

Le projet de décret adopté consacre l'approbation formelle dudit schéma et ouvre la voie à la mise en œuvre des actions préconisées.

AU TITRE DU MINISTERE DES DOMAINES ET DES AFFAIRES FONCIERES

Sur le rapport du ministre des Domaines et des

Affaires foncières, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret autorisant et déclarant d'utilité publique les travaux de réalisation du Projet de Navigation de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal.

Les travaux de réalisation du Projet de Navigation de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal empiètent sur des propriétés privées qu'il convient d'exproprier pour cause d'utilité publique, conformément aux dispositions du Code domanial et foncier.

Le présent projet de décret est adopté dans ce cadre.

La réalisation desdits travaux contribuera entre autres au désenclavement de notre pays en lui donnant un débouché sur la mer, à la création d'emplois et à la réduction de l'exode des populations riveraines.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : Monsieur Abdoul Karim MAIGA,

Inspecteur du Trésor.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES

Inspecteur en Chef adjoint à l'Inspection de la Santé : Monsieur Sominé DOLO, Enseignant-chercheur.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA CULTURE

Secrétaire Général : Monsieur Yamoussa FANE, Attaché de Recherche.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

Chef de Cabinet : Monsieur Mohamed DOUMBIA, Communicateur.

Chargé de mission : Monsieur Ahamadou Mahamar TOURE, Communicateur.

Directeur du Centre de Certification et de Signature électronique : Madame Fanta Coumba KAREMBE, Ingénieur en Réseaux informatiques.

AU TITRE DU MINISTERE DES DOMAINES ET DES AFFAIRES FONCIERES

Chargé de mission : Madame Korotimi Niénéma COULIBALY, Journaliste.

Inspecteurs à l'Inspection des Domaines et des Affaires Foncières : Monsieur Soumaila TRAORE, Ingénieur des Constructions Civiles ; Monsieur Bakary DIALLO, Inspecteur des Services Economiques ;

Monsieur Souleymane GUINDO, Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural.

Bamako, le 26 février 2020.

**Le Secrétaire général du Gouvernement,
Madame SANOGO Aminata MALLE
Commandeur de l'Ordre national**

La lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite : Des actions vigoureuses en cours

La Conférence de haut niveau sur la lutte contre la corruption organisée par l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite s'est tenue, mercredi 26 février 2020, à Bamako. Cette conférence vise à vulgariser au Mali les mécanismes mis en place par les instruments juridiques internationaux pour la lutte contre la corruption.

Le thème retenu pour cette première édition est : « promouvoir les bonnes pratiques en matière de déclaration des biens et de recouvrement des avoirs ». Plusieurs pays ont participé à cette activité d'une importance capitale. La corruption menace l'intégrité des marchés, sape la concurrence loyale, fausse les ressources-attribution, détruit la confiance du public et porte atteinte à la primauté du droit. Ce phénomène en constante progression préoccupe la communauté internationale au regard de la menace qu'elle constitue pour la stabilité et la sécurité des sociétés, le fonctionnement normal des institutions, la préservation des valeurs démocratiques et éthiques. C'est ainsi que la Convention des Nations Unies contre la corruption a été signée le 9 décembre 2003, à Mérida (Mexique). L'Oclei est un outil d'amélioration de la gouvernance publique mis en place pour l'atteinte des objectifs de transparence et de bonne gestion des ressources publiques et aussi, de mise en œuvre de l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagés au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A l'entame de ses propos, le président de l'Oclei, Moumouni Guindo, a remercié les participants qui ont fait le déplacement. « **Votre présence honore le Mali dans sa lutte contre les mauvaises pratiques. Venir au Mali aujourd'hui est un acte de foi. Cet acte mérite d'être salué à sa juste valeur. La présente conférence est la première au Mali. Nous souhaiterons rééditer cette initiative. La corruption est un obstacle au développement économique d'un pays. Elle est l'une des causes du terrorisme. Et elle doit être combattue sans**

complaisance », a-t-il dit, tout en déclinant les objectifs visés par cet exercice.

La présente conférence vise à vulgariser le processus international d'institutionnalisation de la déclaration des biens par les agents pu-

blics ; vulgariser les missions des institutions nationales de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, en particulier dans le processus de réception, de traitement et de conservation des déclarations de biens ; échanger sur les modalités de mise en œuvre du recouvrement des avoirs, en particulier les aspects relatifs au recouvrement sans condamnation pénale et aux organismes nationaux de gestion des avoirs et biens gelés, saisis ou confisqués. En outre, elle sera aussi l'occasion de renforcer la synergie et la complémentarité entre les institutions nationales, d'une part, et entre ces dernières et celles régionales et internationales, d'autre part, dans le cadre de la lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et l'enrichissement illicite et assurer une forte mobilisation et l'adhésion des populations, des syndicats, des





médias, du secteur privé, des chercheurs et de la société civile à la lutte et leur contribution pour la détection des délits et crimes liés à la corruption, le blanchiment de capitaux et l'enrichissement illicite. Et enfin de promouvoir la bonne gouvernance, la responsabilité, la transparence, l'intégrité et l'éthique dans tous les secteurs de la société.

Plusieurs thématiques seront ébauchées, entre autres les instruments internationaux, régionaux et sous régionaux de lutte contre la corruption : état des lieux, et défis d'appropriation par les Etats, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des stratégies nationales de lutte contre la corruption, lutte contre la corruption et conformité des multinationales en Afrique, les bonnes pratiques en matières de recouvrement des avoirs : cas du recouvrement sans condamnation pénale et le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre l'enrichissement illicite : forces et faiblesses. Le Mali s'inspire des expériences vécues, des succès obtenus et des difficultés rencontrées ailleurs dans la lutte contre la corruption pour améliorer sa politique de lutte contre l'enrichissement illicite en général et le processus de gestion des déclarations des biens en particulier. Les responsables politiques, administratifs et syndicaux ainsi que les leaders des organisations de la société civile sont informés

et sensibilisés sur le caractère crucial et international de la lutte contre la corruption, notamment dans le cadre d'une stratégie nationale contre la corruption. Chaque panel a été animé par des intervenants de haut niveau. Les communications ont été

suivies des débats. Les recommandations retenues figureront dans le rapport général et feront l'objet d'un plan d'action de mise en œuvre et de suivi.

■ Ibrahim Sanogo





Le ministre Famanta : “Nous ne pouvons pas nous asseoir pour voir la situation autrement se dégrader”

Le ministre de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique est allé à la rencontre des populations du KénéDougou. L'objectif visé par cette mission était d'informer les populations riveraines des dispositions prises par le gouvernement pour sauver l'année scolaire et, par ricochet, sauver l'école malienne. Par la même veine, il a expliqué le point qui fait l'objet de blocage.

L'école est paralysée depuis un moment par des grèves cycliques des enseignants. Toute chose qui a des répercussions fâcheuses sur notre système éducatif. Soucieux de l'avenir des enfants surtout ceux des établissements publics, Le ministre de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mahamadou Famanta, a rencontré tous les partenaires de l'école à Sikasso. Devant un public acquis pour la cause, il a révélé que sa mission

consiste à sortir notre système éducatif de la situation difficile dans laquelle il se trouve. Ce cadre de partage entre acteurs de l'éducation a été salué par les parents d'élèves qui aspirent à un dénouement rapide de cette crise scolaire.

Pour le maire de la Commune de Sikasso, Kalifa Sanogo, la situation actuelle de l'école malienne demande l'implication de tous les acteurs de l'éducation pour désamorcer la crise. Aussi, il a pointé du doigt la responsa-

bilité des uns et des autres dans la déliquescence de l'école. Evoquant les facteurs de la crise, tels qu'ils affectent l'école, l'édile de la ville a déploré les mauvais comportements qui font que l'école malienne s'éteint à petit feu. « Nous ne sommes pas en train de construire notre pays si nous ne trouvons pas rapidement une solution à cette crise scolaire. J'invite le gouvernement à ne pas rompre le dialogue avec les syndicats de l'éducation », a-t-il souhaité.

Prenant la parole, le ministre Famanta dira : « Nous venons ici dans le cadre de cette mission d'information, de partage afin que nous puissions, à travers les propositions, faire sortir notre système éducatif de la situation difficile qu'il traverse ». Compte tenu de l'envasement de la crise, a souligné le ministre Famanta, la logique n'est plus de sauver l'année scolaire, mais de sauver notre système éducatif. Ceci est d'autant plus une réalité, pour lui, que l'économie de la matière première, ayant jadis dominé le monde, a laissé place, de nos jours, à l'économie du savoir. Et de préciser que « Nous venons ici dans le cadre de cette mission d'information, de partage afin que nous puissions, à travers les propositions, faire sortir notre système

éducatif de la situation difficile qu'il traverse». En d'autres termes, il s'agit de la problématique de la qualité des ressources humaines. D'où l'appel du ministre pour une responsabilité assumée de tous en vue de sauver l'école d'autant que "la dramatique crise de l'école menace l'essence même de notre nation". Face au point d'achoppement des négociations avec les syndicats d'enseignants, qui n'ont pas encore accepté les propositions faites par le gouvernement, qui vont dans le sens de l'application de la loi, le ministre Famanta est plus catégorique « **Nous ne pouvons pas nous asseoir pour voir la situation autrement se dégrader. Voilà pourquoi, l'Etat a décidé de prendre des mesures et des initiatives pour que les classes ne soient pas fermées aux enfants. La Constitution lui confère la responsabilité et le devoir, s'agissant de la garantie du droit à l'édu-**

cation des enfants », a-t-il indiqué. En outre, il a insisté sur la nécessité, pour les acteurs et partenaires de l'école, chacun dans son domaine, et face à ses responsabilités, de s'impliquer profondément et durablement pour que l'école puisse sortir de la crise cyclique qui la menace, depuis des années. Répondant à la question sur le point d'achoppement, le directeur des ressources humaines du secteur de l'éducation, Mamadou Konta, affirme que le gouvernement a consenti d'énormes efforts pour améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants. Mais malheureusement, les enseignants veulent non seulement bénéficier des augmentations mais tout en gardant la marge qui existait entre eux et les fonctionnaires relevant du statut général des fonctionnaires. Il a par ailleurs rappelé que le dialogue n'est pas pour autant interrompu entre les deux partenaires.

Très inquiets de la situation que traverse l'école malienne les parents d'élèves ont exprimé leur souhait de voir l'Etat prendre des mesures pérennes pour en finir avec les grèves qui s'éternisent. Et cela, pour ne pas hypothéquer dangereusement l'avenir des enfants. Les autres, comme les représentants des syndicats d'enseignants, ont dit leur incompréhension face à ce qu'ils ont qualifié de "manque d'attention" à leur égard. Dans le vif du sujet, certains, visiblement les plus radicaux, ont purement simplement demandé la fermeture des classes. Le temps qu'il faille, selon eux, pour que l'Etat tranche définitivement la question afin que l'école revienne à la normale.

■ Ibrahim Sanogo



**WESTERN
UNION**

WU SM

MONEY TRANSFER

Cercle de Mopti : La MINUSMA réhabilite et équipe la salle de conférence



Lundi 24 février, Fatou Dieng Thiam, cheffe du bureau régional de la MINUSMA à Mopti, a officiellement remis le projet à impact rapide relatif à la réhabilitation et équipement de la salle de conférence du Cercle de Mopti aux autorités municipales de la commune de Mopti. Le montant total dudit projet est de 21.105.032 F CFA.

Le préfet du cercle de Mopti, Aliou Guindo, qui était entouré de plusieurs sous-préfets des différents arrondissements de son cercle, a accueilli de manière très positive la réalisation de ce projet à impact rapide entièrement financé par la MINUSMA. La cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte du Gouvernorat hébergeant les bureaux de cette collectivité territoriale.

« Vous ne vous en doutiez certes pas, mais le Cercle de Mopti, de sa création en 1920 à nos jours, n'a jamais disposé de salle de réunion

proprement dite », a-t-il révélé dans son allocution prononcée devant le Gouverneur de la Région de Mopti, Abdoulaye Cissé, la Cheffe du Bureau Régional de la MINUSMA, Fatou Dieng Thiam, le deuxième adjoint au Maire, Kassim Baber Guiteye, ainsi que tant d'autres personnalités de la place.

Le cercle de Mopti a ses bureaux dans l'en-

ceinte du Gouvernorat de la Région de Mopti et ne disposait d'aucune salle de réunion rendant difficile sa gestion administrative et territoriale. D'ailleurs et comme le confirme le Préfet du Cercle de Mopti lors de son allocution, « nous faisons le porte à porte entre le Gouvernorat, le Conseil Régional, la Mairie de la commune urbaine de Mopti et la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) qui nous prêtaient leur salle au gré de leur propre disponibilité bien entendu, mais toujours de bon cœur ».

Fatou Dieng Thiam a fait savoir que « l'inauguration de la salle de conférence du cercle de Mopti complètement rénovée et équipée du bloc de deux (2) latrines respectant la répartition genre, d'un système de sonorisation et ses accessoires, et d'un secrétariat de service courriers et d'accueils est une réponse de la MINUSMA en ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail du personnel technique œuvrant dans cette structure étatique ».

Le cercle de Mopti relève administrativement de la région de Mopti et se situe au centre du pays notamment aux abords du fleuve Niger et de la route nationale 16 entre la région de Ségou et celle de Gao. Il est à cheval entre les cercles inondés et exodes de la 5e région. Avec une superficie de 7260 km², le Cercle comprend 16 communes, dont 15 communes rurales et une commune urbaine qui abrite le chef-lieu de cercle.

Avec une insécurité grandissante dans plusieurs zones de la région, la plupart des autorités régionales affectées travaillent dans la ville de Mopti.

Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique



Koulikoro : 82 dossiers enregistrés dans le cadre du recrutement des 15000 enseignants volontaires



Dans le cadre du projet de recrutement des 15000 enseignants volontaires par le gouvernement pour prendre le relais des enseignants grévistes pour une durée de 6 mois, la région de Koulikoro a enregistré 82 dossiers. Sur ce nombre, l'Académie d'Enseignement de Koulikoro a reçu 44 dossiers pour l'enseignement fondamental, et 38 pour le secondaire. Du point de vue des autorités scolaires, ce taux est très insuffisant face au pourcentage demandé.

Banamba : La CVJR en visite pour recenser les personnes victimes de violence
La lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles continue dans la Commune de Toubacoro, cercle de Banamba. C'est dans ce cadre que la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) s'est rendue dans cette localité pour partager la douleur des victimes. Depuis près d'une semaine, cette commission aide les femmes qui ont été victimes de violences à faire leurs dépositions. L'objet de ce travail est de faire en sorte que les victimes puissent avoir une reconnaissance du préju-

dice subi, voire une réparation. Selon la CVJR : « Trois femmes ont été violentées de 2016 à nos jours par des présumés terroristes ». Et de soutenir que tous les cas de violence seront pris en compte.

Youwarou : Six (6) personnes d'une famille assassinées par des hommes armés non identifiés

Dans la nuit du dimanche 23 février 2020, des hommes armés non identifiés ont sauvagement assassiné six (6) personnes d'une même famille dans le village de Garou, cercle de Youwarou. Après s'être introduits dans ce village, ces individus sans foi ni loi ont agi de la sorte pour des raisons que tout le monde ignore.

Fin de formation de la 7ème Promotion EOD1 de la Direction du Génie militaire et de la Direction générale de la Police nationale
La formation de la 7ème promotion EOD1 (Explosif Ordonnance Disposal) de la Direction du Génie militaire et de la Direction générale de la Police nationale a pris officiellement fin ce vendredi 21 février 2020. Le but de cette formation était, selon les initiateurs, d'apprendre

aux stagiaires les techniques d'identification, de localisation et de destruction des minutions et explosifs. Durant quatre (4) semaines, une trentaine (30) de stagiaires, dont vingt-trois (23) policiers de la Cellule de désamorçage des bombes, des explosifs et de déminage de la Brigade Spéciale d'Intervention (BSI) et sept (7) militaires de la Direction du Génie militaire, ont pris part à cette formation, sous l'assistance de l'instructeur du Centre de déminage et de dépollution, Sergent-chef Saran Kouyaté. Cette formation était également une occasion de renforcer les liens d'amitié entre le Génie militaire et la Police nationale. Le Directeur général du Génie militaire, le Général de Brigade Boubacar DIALLO, le représentant du Directeur général de la Police nationale, le Commissaire Divisionnaire Tapa A. Diallo, et plusieurs personnalités ont assisté à cette cérémonie.

La ministre de l'Artisanat et du Tourisme, Nina Walet Intalou à Abidjan avec une forte délégation

La ministre de l'Artisanat et du Tourisme a séjourné, du 20 au 22 février 2020, à Abidjan avec une forte délégation. Composée de quelques membres de son cabinet, du Directeur général de l'Agence de Promotion Touristique du Mali (APTM), et d'un représentant de l'Agence pour la Promotion des Investissements au Mali, cette délégation a participé au premier forum mondial de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) sur l'investissement touristique en Afrique. Le but de ce forum était de promouvoir les investissements en vue de développer et de valoriser le tourisme dans le continent africain. Lors de ce forum, la ministre malienne Nina Walet Intalou a été désignée par ses pairs africains pour lire la motion de remerciements à l'endroit de son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Présidente de la République de Côte d'Ivoire.

Coopération Mali-Arabie Saoudite : Le ministre Yaya Sangaré en visite à Ryad

Le ministre malien de la Communication, chargé des Relations avec les Institutions et Porte-parole du gouvernement, M. Yaya Sangaré, a entamé, le lundi 24 février 2020, une visite de coopération à Ryad en Arabie saoudite. Il est accompagné par une forte délégation composée, en plus des responsables de son département, du Directeur général de l'ORTM, M. Salif Sanogo, du Directeur de l'AMAP et de celui de la Poste. A noter que

pour l'occasion, le ministre Sangaré a eu une séance de travail avec son homologue saoudien, M. Turki Al Shabanan, pour d'éventuelle coopération entre les médias publics des deux pays.

Soumeylou Boubeye Maiga en visite à Cinzana, région de Ségou

Lundi 24 février 2020, l'ancien Premier ministre du Mali, Soumeylou Boubèye Maiga, a rendu une visite de courtoisie aux habitants de la commune de Cinzana, dans la région de Ségou. Au cours de cette visite, M. Maiga a eu un échange fructueux avec les élus et les représentants des 72 villages de la commune.

Microfinance : Signature de convention de prêt estimé à 6,5 milliards FCFA entre « Kafo Jiginew » et la BEI

L'Union des caisses mutuelles d'épargne et de crédit du Mali « Kafo Jiginew » et la Banque européenne d'Investissement ont signé, lundi 24 février 2020, une convention de prêt estimé à 6,5 milliards de FCFA, au siège de l'institution financière. C'était sous la présidence de Mme Barry Aoua Sylla, Secrétaire d'État en charge du Budget, en présence de Mme Safia Boly, ministre de la Promotion de l'Investissement privé, des Petites et Moyennes Entreprises, et de la représentante de la Banque Européenne d'Investissement. Selon les responsables de l'institution de microfinance, cette convention permettra de soutenir surtout le développement économique des zones rurales du Mali.

Lutte contre la cécité : « 250 personnes seront gratuitement prises en charge à l'IOTA » « Avec 78 000 aveugles dus à la cataracte, la cécité est un problème de santé publique au Mali ». Tel est le constat qui ressort d'une déclaration publiée ce mardi, 25 février 2020, sur la page Facebook du Ministère de la Santé et des Affaires sociales du Mali.

L'ONG AGIR et l'Agence de partenariat pour le développement d'Égypte, en collaboration avec le Ministère de la Santé et des Affaires sociales, se battent pour une réduction drastique de ce phénomène, a-t-on précisé. Selon la même source, en seulement cinq jours, « 250 personnes seront gratuitement prises en charge à l'IOTA ».

Affaire Yaya Cissé, Malien condamné à mort en Mauritanie : Le président de la CNDH se saisit du dossier et se rend à la "prison Bir mogrein"

Lisez l'aventure de Aguibou Bouaré, président de la Commission nationale des droits de l'homme du Mali (CNDH) en Mauritanie !

Appel de Bir mogrein ou le cri strident, dans le désert mauritanien, d'un Malien condamné à mort par erreur judiciaire, revendiquant son droit à un procès équitable et clamant son innocence, au moyen de preuves irréfutables ! En marge de l'atelier international sur l'inclusion des DH dans les politiques publiques notamment sécuritaire, en matière de développement socio-économique courant février 2020, nous avons répondu au cri de détresse de notre compatriote Yaya Cissé, condamné à mort depuis 2012 et reclus dans un cachot à 1300 km de Nouakchott la capitale de la Mauritanie, avec près de 500 km de piste rurale.

Pour mémoire, en 2012, notre compatriote Yaya Cissé, Représentant des Maliens à Nouadhibou (sur la foi d'autorisation réglementaire) s'est retrouvé accusé dans une procédure pénale pour assassinat d'un citoyen mauritanien, sur la base d'un témoignage d'une Malienne accusée également (témoignage complètement remis en cause par la preuve de l'absence de M. Cissé à Nouadhibou, quand le faux témoignage faisait état de sa présence à 1H du matin pour conduire la dépouille (avec elle) de la victime d'assassinat chez un marabout).

Bir mogrein, un mirage !

Bir mogrein, un horizon inatteignable qui s'éloignait à chaque km qui nous y approchait ; à croire finalement que l'existence de cette prison était une légende !

Que nous n'allions jamais y arriver !

Face à la peine capitale infligée à M. Yaya

CISSE, subsistent des questions capitales dont les réponses pourraient corriger une erreur judiciaire monumentale, préserver les droits fondamentaux de M. Cissé, un citoyen malien pourtant bien intégré dans son pays d'accueil (Marié à une Mauritanienne) puisque c'est de lui qu'il s'agit.

Questionnements :

Pourquoi attendre 2 ans après les poursuites contre les personnes suspectées au nombre de quatre pour enfin associer M. Cissé à ce crime, sur un faux témoignage ?

Le témoignage d'une dame qui s'est dédit après un premier témoignage, et sur la base duquel M. Cissé a été condamné, est-il crédible ?

Comment peut-on condamner une personne sur la base d'une attestation d'une Commissaire de police qui prétend qualifier de faux les sceaux des polices de l'air des aéroports ? Pourquoi n'avoir pas introduit une procédure pour faux contre les polices des frontières des deux pays si tant est que l'attestation, qualifiant leurs cachets de faux, était fondée ?

Soit dit en passant, l'attestation invoquée pour condamner à mort, ne figurait pas sur du papier à entête officielle, et pire était signée sous un nom, autre que celui de la Commissaire qui l'aurait établie.

Plus grave, la comparution de l'auteur de la fausse attestation n'a jamais été requise tout au long de la procédure de jugement.

L'extorsion d'un aveu sous la torture est-elle légale, et peut-elle servir de preuve, qui plus est, en matière pénale ?

Pourquoi le passeport de M. Cissé faisant la preuve de sa présence au Mali via Dakar la nuit du crime, est-il confisqué à présent ?

Pourquoi a-t-on refusé d'entendre les témoins à décharge dans la procédure ?

Il est constant que le procès a eu lieu dans une langue (arabe) que M. Yaya CISSE ne comprenait ni ne parlait !

A-t-on recouru au service d'un interprète agréé et/ou assermenté ?

Pourquoi la peine capitale pour Yaya Cissé accusé (à supposer même qu'il soit complice) de complicité (dont l'innocence est établie sur la foi des preuves ci-dessus) pendant que les autres coaccusés (convaincus d'avoir transporté la dépouille de la victime) s'en sortent avec des peines entre 2 et 5 ans ?

En définitive, les questions essentielles, que l'on est en droit de se poser dans cette affaire, sont celles de savoir quel intérêt cette dame malienne Yaye COULIBALY (décédée quelques mois après avoir purgé sa peine) avait à induire la Justice d'un pays ami du Mali en erreur ?

Pour le compte de qui et dans quel intérêt la Commissaire de police mauritanienne ayant établi la fausse attestation, contestant les documents certifiant l'absence de Yaya CISSE au moment des faits, a agi ?

Tout de même, nous saluons le Ministre de la Justice de la Mauritanie le Docteur Haimoud Ramdan pour nous avoir reçu promptement, à notre demande (grâce à la bienveillante intervention du Président CNDH Mauritanie) et échangé avec nous au sujet du dossier de notre compatriote.

De même, la présente mission a été possible grâce au Président de la CNDH de Mauritanie, Maître Ahmed Salem Bouhoubeyni et son équipe.

L'équipe de mission était composée de M. Mohamed Brahim, Ahmed Sedigh et Salia Ahmed respectivement Secrétaire Général de la CNDH Mauritanie, Membre CNDH Mauritanie et Représentant Régional à Nouadhibou, et Chauffeur.

À la sortie de Nouakchott, après que mon ami Ahmed Sedigh m'a acheté une écharpe contre les intempéries, mais surtout en guise de souvenir afin que je me souvienne aussi longtemps que possible du Grand défenseur des droits humains qu'il est, fier d'être associé à ce véritable parcours du combattant, le Secrétaire Général Brahim me préparait gentiment, un brin taquin, à l'épreuve de l'odyssée en ces termes : "M. le Président, à partir de maintenant, vous laissez le prestige -de Président- à



Nouakchott...".

Je lui ai répondu avec répartie que je suis un Prolétaire en mesure de s'adapter au contexte! Au total nous avons parcouru 2600 km soit un voyage de trois jours avec deux escales (aller et retour) pour la noble cause des droits de l'homme singulièrement pour lutter contre l'injustice de la condamnation d'un innocent. Quelque part, en plein désert, nous avons fait escale chez un guerrier nomade qui a suggéré que l'on passe la nuit sous sa tente, et s'apprêtait à nous honorer d'un bélier comme festin jusqu'au matin.

Hélas, l'appel de Bir mogrein était pressant, après quelques 45 minutes de pause sous la tente, et la prière du crépuscule, nous avons repris le chemin, toujours la piste rurale.

La nuit tombée, nous nous sommes égarés pendant environ 1 heure de temps avant de retrouver la piste bitumée.

Nous sommes arrivés à Zouerratt (une ville mi-

nière de Mauritanie à 950 km de Nouakchott) vers minuit et on y a passé la nuit.

Le lendemain, nous avons dû recourir aux services d'un guide, direction "prison Bir mogrein" à 350 km de Zouerratt.

Sans le guide, je me demande comment on pourrait se retrouver dans le désert avec une multitude de pistes rurales poussiéreuses, identifiables uniquement à travers les traces des roues des voitures.

Quelques principes de droit :

Pour revenir au fond de cette procédure judiciaire rocambolesque, ne dit-on pas en matière pénale que "mieux vaut acquitter un coupable que condamner un innocent" !

Cet autre principe de droit stipule que le doute profite à l'accusé, or malgré le doute reconnu par la justice mauritanienne, M. CISSE a été condamné à la peine capitale.

En tout cas, Dieu est le détenteur suprême de la vérité en tout lieu et en toutes circons-

tances.

Mieux, en plus du cachet des polices de l'air, de la production de la liste des passagers d'Air Mauritanie dont M. Cissé faisait partie, de la liste des appels téléphoniques au Mali produite par l'opérateur téléphonique ORANGE MALI, les témoignages de tous les autres accusés démentent naturellement la présence de M. Cissé, contrairement au faux témoignage de la dame.

Notre intime conviction (à l'instar de nombreuses personnes ayant examiné ce dossier) est que M. Yaya Cissé est victime d'une erreur judiciaire, et qu'il a servi probablement d'agneau sacrificiel dans un crime horrible, pour calmer la révolte de la communauté de la victime.

Or ni en islam ni dans une autre religion, rien ne doit justifier la condamnation d'un innocent.

À Bir mogrein, commune de Zoueratt, a été construite une prison en 2016 pour y détenir les condamnés de la Mauritanie à de longues peines, et souvent pour des crimes abominables.

Ce cachot à l'allure moderne est au milieu de nulle part en plein désert ! Nous avons rencontré de nombreux détenus maliens (ils sont une trentaine selon leurs dires) très souvent condamnés à 10 ans ferme pour consommation de drogue ou d'alcool.

À la rencontre de la victime d'erreur judiciaire M. Cissé, il n'avait pas perdu le moral, gardait sa sérénité, au contraire, il se battait de toutes

ses forces pour prouver son innocence, avec des pièces à conviction dont il dispose, et combattre avec détermination, l'injustice criante dont il est victime.

Il n'arrêtait pas de répéter : seule la vérité importe pour moi, je ne sollicite pas de grâce présidentielle !

Sans laver mon honneur, mes enfants verront leur père indexé comme un criminel sur du faux, du mensonge.

Mais, je ne désespère jamais parce que ma conviction est que la justice, comme la vérité, finissent toujours par triompher, a-t-il conclu. Le Régisseur de la prison et son adjoint, de vrais croyants, nous ont bien accueillis et étaient peinés et très gênés par le sort injuste que M. Cissé subissait.

Mes deux collègues de la CNDH aussi qui rencontraient pour la première fois M. Cissé, qui lui ont posé toutes les questions utiles, loin des versions erronées ou floues dont ils avaient connaissance, étaient à l'évidence marqués par le sentiment d'injustice.

Dans ce dossier, tout le monde devrait jouer sa partition pour le recours bien possible du pourvoi d'ordre du Ministre de la Justice mauritanien, pour erreur judiciaire bien prouvée.

Il suffit d'accepter d'examiner les éléments du dossier, pour s'en convaincre.

C'est le lieu de remercier et rendre hommage à tous ceux qui sont engagés depuis belle lurette dans ce combat noble pour la justice et la liberté.

Recommandations à l'attention des autorités

et d'autres acteurs

En conséquence :

J'en appelle aux Hautes Autorités Mauritanienne de répondre à l'appel de Bir mogrein en procédant à la réouverture du procès par voie de pourvoi d'ordre du Ministre de la justice, afin de respecter les droits fondamentaux du pauvre innocent M. Cissé, et corriger l'erreur judiciaire dont il est victime !

J'en appelle aux Hautes Autorités Maliennes de s'impliquer davantage à faire respecter les droits fondamentaux de M. Cissé !

J'en appelle aux organisations de défense des droits humains, au Mali et à travers le monde, à continuer et/ou à s'impliquer dans la régularisation de ce cas d'erreur judiciaire grave !

J'en appelle à toutes les bonnes volontés de la République islamique de Mauritanie, de la République du Mali et du monde entier afin que M. Yaya Cissé soit rétabli dans ses droits, en lui donnant acte de son innocence prouvée par des pièces à conviction imparables.

Les Républiques sœurs de la Mauritanie et du Mali ont tout à y gagner car comme disait Martin Luther KING : « La moindre injustice, où qu'elle soit commise, menace l'édifice tout entier ».

Enfin, Nelson MANDELA ne disait-il pas : « Priver les gens de leurs droits fondamentaux revient à contester leur humanité même ».

Ce sera Justice !



Législatives 2020 : La COCEM renforce la capacité de ses membres !

La Coalition pour l'observation citoyenne des élections au Mali (COCEM) a organisé, les 25 et 26 février 2020, un atelier de formation de ses membres à l'Hôtel de l'Amitié de Bamako. Il s'agissait pour eux, de former les agents afin de mieux contribuer à consolider la démocratie malienne par l'organisation d'élections crédibles et transparentes.

Deux jours durant, les agents ont été suffisamment outillés pour la supervision des scrutins dans notre pays. La Coalition pour l'observation citoyenne des élections au Mali (COCEM) vient d'achever sa séance de formation de ses membres de coordination régionale en vue d'une bonne observation de l'élection législative. A l'issue de cette formation, 40 membres de la Coordination régionale de la Coalition pour l'observation citoyenne des élections au Mali (COCEM) ont été formés. Le jeu en valait la chandelle puisque les participants serviront de relais pour former environ 1161 observateurs sur l'ensemble du territoire

nationale du Mali.

Par l'organisation de cette session de formation, la COCEM entend déployer ses éléments dans les différentes circonscriptions électorales du Mali. En effet, ils vont contribuer à la fois à former certains éléments des bureaux électoraux et veiller sur le bon déroulement des opérations de vote.

A en croire son Président, Drissa Traoré, le rôle des agents formés consistera à superviser la période pré-électorale pour une bonne distribution des cartes électorales. Et aussi le jour du scrutin, ils observeront le bon déroulement du processus électoral sur la base de la forma-

tion reçue. La finalité recherchée est de contribuer à l'organisation des élections législatives apaisées, crédibles et transparentes.

A la longue les participants verront leur capacité renforcée en matière d'assainissement d'environnement électoral. Cet exercice constituera l'un des actes majeurs de la COCEM et ses partenaires dans la consolidation de la démocratie malienne. « **Je n'en doute nullement que le Mali à une expérience avérée dans l'organisation des élections. L'engagement et la détermination des acteurs de la société civile et aussi surtout des organes de l'organisation des élections et des partis politiques indiquent clairement que nous nous acheminons vers l'une des meilleures élections** », a précisé Badié Hima, Directeur Résident du NDI au Mali.

Cette formation permettra de renforcer la stratégie des membres de COCEM pour une observation des tous les processus électoraux. A travers ses prérogatives, elle entend contribuer à la consolidation de la démocratie malienne à travers des observations systématiques et exhaustives.

■ Ibrahim Sanogo



«Il n'y aura pas de paix au Mali sans une négociation préalable avec Iyad Ag Ghali», selon Maurice Freund

Fin connaisseur du Sahel, le fondateur de Point-Afrique est convaincu que sans négociation avec Iyad Ag Ghali, la paix ne reviendra pas au Nord-Mali. Au micro de Sputnik France, Maurice Freund, qui a réussi en 2018 à rétablir des vols charters vers la Mauritanie, confie ses espoirs pour cette zone devenue à risque qu'il aimerait voir redécoller.

À l'instar de Jacques Maillot, le fondateur de Nouvelles Frontières, Maurice Freund, qui a créé «Point-Mulhouse» en 1965 puis «Point-Air» en 1985 et, enfin, «Point-Afrique Voyages», en 1995, après avoir dirigé Air Mali pendant quelques mois, a très vite cru aux voyages aériens à faible coût. L'un des pionniers en France du tourisme équitable et de l'économie solidaire dans le Sahel, cet «Alsacien au cœur africain» –comme il aime à se désigner– est un amoureux de cette région qu'il connaît comme sa poche pour l'avoir parcourue de long en large. Maurice Freund recevant l'ordre du mérite de la ministre mauritanienne du tourisme en 2018. Commencée en 1987, au Burkina Faso, sous la présidence de Thomas Sankara qui a été le premier à lui donner l'autorisation d'atterrir, du jamais-vu à une époque où Air Afrique avait le monopole absolu sur tous les vols interafricains, son odyssée l'a amené très vite au Mali, avec des vols hebdomadaires réguliers sur l'axe Ouagadougou, Sévaré, Gao, Mopti. Puis au Niger à Agadez, en Mauritanie dans l'Adrar, voire même en Libye, en Algérie et au Tchad. Il y a développé ce qui avait fait son succès précédemment, à savoir des vols charters très bon marché avec un tourisme solidaire consistant à vivre sous la tente ou chez l'habitant.

Face à une situation sécuritaire qui s'est terriblement dégradée au Mali depuis l'assaut des djihadistes en 2012, le fondateur de Point-Afrique a été obligé de suspendre tous ses vols sur ce pays puis, à partir de novembre 2015, sur l'ensemble de la région. Ces attaques du MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad, indépendantiste) et d'Ansar Dine, fondé par Iyad Ag Ghali, ont nécessité le déploiement de forces

françaises dans le cadre de l'opération Serval pour éviter que la capitale Bamako ne tombe aux mains des islamistes. Ce dispositif a été remplacé en 2014 par la force Barkhane, complétée par le déploiement de troupes étrangères au sein de la Minusma. Au vu de cette situation de guerre au nord du pays, qui s'est encore compliquée avec des affrontements intercommunautaires au centre, tout déplacement de visiteurs étrangers autre qu'humanitaire est devenu impossible. D'autant que, très vite, les attaques djihadistes ont débordé sur les pays voisins.

La faillite de Thomas Cook et d'Aigle Azur, une nouvelle chance pour le tourisme africain?

En Mauritanie, toutefois, où la situation semblait désespérée, Maurice Freund a réussi à renverser la tendance pour le plus grand bénéfice des populations locales. Celles-ci vivent essentiellement des retombées de ce tourisme solidaire. En 2018, deux charters de Point-Afrique ont pu à nouveau atterrir à Atar (nord de la Mauritanie), acheminant quelque 1.500 touristes français (3.800 l'année suivante, mais 1.000 de moins cette année, ndlr). Pour y parvenir, il lui a fallu batailler pour que le Quai d'Orsay accepte de faire passer de «rouge» à «orange» sur son site l'avertissement aux voyageurs. Sans ce précieux sésame, les tours opérateurs ne peuvent pas, en effet, obtenir d'assurance pour l'acheminement et le transport sur place des touristes étrangers.

Sputnik France: Comment expliquez-vous que le Président Ibrahim Boubacar Keita veuille négocier avec Iyad Ag Ghali au nord? Est-ce une bonne chose, selon vous?

Maurice Freund: «Que le chef de l'État malien veuille négocier avec Iyad AG Ghali me semble non seulement nécessaire, mais indispensable pour retrouver la paix au Mali. Cependant, je crains qu'Ibrahim Boubacar Keita ne cherche

ainsi à faire diversion pour repousser la mise en place des Accords d'Alger qui piétinent depuis leur signature en juin 1995. Dès le départ, il y a eu une véritable volonté de ne pas aboutir de la part des autorités gouvernementales à Bamako. Sans doute parce qu'elles ont été contraintes dans ces accords.»

Dialogue avec les terroristes maliens: solution ou diversion?

Sputnik France: Et en ce qui concerne Amadou Koufa? Ibrahim Boubacar Keita devrait-il aussi négocier avec lui? Avez-vous été surpris en apprenant les massacres perpétrés à Ogassogou (centre du Mali) entre Peuls et Dogons? Votre expérience associative dans le pays vous avait-elle préparé à un tel déferlement de violences intracommunautaires?

Maurice Freund: «Non, je ne suis pas surpris. Le problème entre les Peuls et les différentes composantes ethniques de cette région –que ce soit les Touaregs ou bien les Dogons ou d'autres sédentaires de la zone– remonte à la nuit des temps. J'ai toujours connu ces luttes pour l'occupation des zones de pâturage non seulement entre pasteurs, mais surtout entre éleveurs et cultivateurs. Certes, l'ampleur de ces massacres a pris des proportions inacceptables du fait du climat général d'insécurité qui règne dans la zone. Et, plus grave, cette haine s'étend maintenant aux pays voisins. Quant à Amadou Koufa, il est lié à Iyad Ag Ghali et suit ses ordres. Si un accord est trouvé avec ce dernier, la crise au Nord et, par ricochet, dans le reste du pays, peut se régler en trois mois.»

Sputnik France: Pensez-vous que l'otage française Sophie Pétronin, enlevée en décembre 2016 à Gao, au Mali, avant d'être «vendue», soit toujours en vie?

Maurice Freund: Je connais bien Sophie Pétronin. Elle s'était rendue la première fois au Mali en décembre 1995, en qualité de touriste, sur

le premier vol de Point-Afrique à Gao. Frappée par la situation désastreuse dans la ville consécutive aux cinq années de révolte touarègue, elle avait décidé de s'investir auprès des enfants de la rue. Point-Afrique l'avait soutenue et lui avait même apporté son concours. Elle est aujourd'hui le seul otage français en Afrique à être encore détenu.

Sécurité touristique: un pays du Maghreb devance le Royaume-Uni, la France et les États-Unis

Son fils Sébastien se bat pour libérer sa mère avec beaucoup d'énergie. Le ministère français des Affaires étrangères suit le dossier de très près, mais il reste discret sur les tractations en cours. Je pense que Sophie Pétronin est toujours en vie, cependant, depuis mai 2018, il n'y a plus eu de signe concernant son état de santé. Pour ma part, je m'entretiens régulièrement avec son fils et j'ai mis à sa disposition tous mes contacts sans malheureusement aboutir à un résultat significatif pour obtenir sa libération.

Sputnik France : Comment se fait-il que l'on n'ait toujours pas fait la lumière sur le meurtre des deux journalistes de RFI (Ghislaine Dupont et Claude Verlon)? Avez-vous une idée de qui aurait pu perpétrer ce crime?

Maurice Freund: Je ne sais rien de plus que ce qui est relaté dans la presse.

Sputnik France: Qu'est-ce qui vous a décidé à relancer des voyages vers Atar en Mauritanie? Est-ce que tout s'est passé comme vous l'aviez prévu?

Maurice Freund: La Mauritanie est le seul pays du Sahel à avoir réussi à sécuriser une grande partie de son territoire. Depuis 2012, il n'y a eu aucun enlèvement ni aucun incident lié au terrorisme djihadiste. Tout ceci a été possible grâce au concours et au soutien du général Marc Foucaud (ancien patron de Serval et initiateur de l'opération Barkhane, ndr) qui a fait évoluer la position du Quai d'Orsay en 2017 en ce qui concerne le risque que représentait ce pays.

Au Cameroun, Guy Moufo utilise le tourisme pour solidifier l'unité nationale

Les efforts consentis par le gouvernement mauritanien sont indiscutables. Nous nous devons

d'accompagner cet élan et d'apporter notre concours. Avec l'aide de l'État mauritanien en 2017, nous avons décidé de relancer le tourisme dans l'Adrar en mettant en place une série de vols vers Atar au mois de décembre de la même année. Le succès a été immédiat: 1.600 voyageurs dès la première saison. Pour la saison 2018-2019, 3.800 touristes ont débarqué à Atar. Du jamais-vu depuis de nombreuses années! Même si cette saison, ce chiffre est en recul (2.500 voyageurs) à cause de nouvelles négatives incessantes sur les pays du G5 Sahel dont fait partie la Mauritanie.

Sputnik France: Quelles sont les perspectives actuelles?

Maurice Freund: L'amalgame des problèmes au Mali, au Niger, sans parler du Burkina Faso, est amplement diffusé par la presse française. Il se répercute forcément sur la Mauritanie qui en pâtit. D'où une chute des réservations de près de 20% pour 2019-2020 mais qui, je l'espère, vont bientôt se redresser. D'autant que la Mauritanie prend la présidence tournante du G5 Sahel à compter du 25 février.

Sputnik France: Actuellement, à combien estimez-vous les pertes touristiques pour les opérateurs du Mali et les populations qui en vivaient (pays dogon, Touaregs, Djenne, Tombouctou en plus de Gao, etc.)

Maurice Freund: Évidemment, seul le retour à la paix nous permettra de relancer l'activité touristique. Sans la paix, rien ne sera possible et elle passe par un accord préalable avec Iyad Ag Ghali pour pacifier le nord du Mali. En 2008, Point-Afrique Voyages transportait près de 35.000 touristes qui atterrirent à Sévaré et à Gao. Nous avons formé des centaines de guides, de chauffeurs, de chameliers, de cuisiniers, de pinassiers, etc. Sans parler des retombées pour les hôteliers sur place, les mécaniciens et les garagistes, les commerçants. Bref, toute une économie solidaire qui s'était mise en place grâce à ce tourisme. Nous ne sommes jamais arrivés à Kidal, mais Iyad Ag Ghali, avec lequel nous avons des liens étroits et qui est un chef touareg très intelligent, avait bien compris l'intérêt qu'il y avait à laisser le tourisme se développer.

Sputnik France: Qu'en est-il des autres pays du G5 Sahel, notamment du Burkina



Faso, du Niger et du Tchad? Que sont devenues vos activités touristiques dans ces pays?

Maurice Freund: Depuis 2015, tout est à l'arrêt dans l'ensemble des pays de la région que nous desservions, hormis la Mauritanie. Au Burkina Faso, c'est un peu particulier puisque après l'assassinat de Thomas Sankara, Blaise Compaoré nous a fait interdire. Lors de l'arrivée au pouvoir de l'actuel Président burkinabé, la situation sécuritaire était déjà suffisamment dégradée pour que nous ne tentions pas de reprendre nos activités dans ce pays.

Ce qui est d'autant plus regrettable que nous avons conscience d'être un élément pour le développement économique et social des pays du Sahel. C'est même notre principale raison d'être car nous n'avons jamais été une entreprise capitaliste. Nous sommes depuis le départ une coopérative issue de l'économie sociale et entendons le rester!

Sputnik France: Le risque sécuritaire, aujourd'hui, vous paraît-il également important pour les États côtiers, comme le Bénin, qui risquent à leur tour d'être gagnés?

Maurice Freund: Oui bien sûr, le risque est énorme pour tous les États du Golfe de Guinée. Et si rien n'est fait pour arrêter l'avancée des djihadistes, ces États risquent aussi, à leur tour, d'être déstabilisés.

■ Source : sputniknews

Appui du Fonds Maaya à la culture malienne : Cérémonie de lancement du Projet d'appui technique et institutionnel de l'AJRCM !

Ce samedi, 22 février 2020, à l'ONG Woiyo Kondeye, l'Association des Jeunes pour la Renaissance de la Culture Malienne a procédé à la cérémonie de lancement du Projet d'appui technique et institutionnel financé par le Fonds Maaya. C'était en présence du Représentant du Maire de la Commune V, M. Sorry Ibrahim DOUMBIA, le Directeur Régional de la Culture, M. Mahamadou DIARRA, Mme Massiran TOURE, Responsable administrative chargée de crédit et de subvention, le Secrétaire Général de l'AJRCM, M. Ousmane KODIO sans oublier les membres de l'AJRCM.

En effet l'Association des Jeunes pour la Renaissance de la Culture Malienne (AJRCM) a été créée récemment par des jeunes soucieux de la perte des valeurs sociétales qui ont toujours caractérisé le Mali. Confiante que la culture demeure le facteur privilégié de cohésion sociale, de construction citoyenne et de mobilisation des jeunes autour des actions de développement socioéconomique, elle se donne comme objectif de permettre aux jeunes défavorisés d'accéder à des opportunités artistiques et culturelles, de contribuer à la

consolidation de la démocratie malienne et la participation citoyenne, de favoriser le dialogue inter générationnel à travers la culture, de promouvoir l'alphabétisation et l'insertion socio professionnelle des jeunes et de favoriser l'intégration culturelle de la jeunesse malienne.

Ce projet d'appui technique et institutionnel est financé par le Fonds de soutien à la structuration des organisations Culturelles, Fonds Maaya, vise à doter l'AJRCM des moyens laborieux qui tiennent vivantes ses interventions dans le cadre de la promotion de la Culture malienne.

Avec une durée de 3 mois, ce projet sera axé sur l'organisation d'un atelier de formation de ses membres sur la gouvernance associative, la démocratie Culturelle et la technique d'élaboration de projet Culturel, l'élaboration d'un manuel de gestion administrative et financière et l'élaboration d'un plan d'action quinquennal. Pour le Secrétaire général de l'AJRCM, il ne suffit plus de prendre quelques mesures individuelles qui favoriseraient entre les élites, ni d'apprécier mutuellement, entre spécialités, les richesses et les mérites des civilisations.

C'est l'ensemble de la population qui doit pouvoir accéder à la démocratie Culturelle et y participer activement."

Quant au Représentant du Maire, il ajoute que la Culture malienne est sous-exploitée, et qu'il est vraiment temps que la jeunesse s'imprègne de cette culture et la tirer vers le haut. " Il faut qu'on commence à étudier nos langues nationales, à les écrire, à les parler. Aïmons notre culture et donnons l'exemple aux autres".

Bien que l'AJRCM fût bénéficiaire de cette subvention, M. Diarra demande à cette jeune association de toujours tenir ses engagements et de continuer à promouvoir la Culture malienne afin qu'elle soit un facteur de paix et de cohésion sociale. D'ailleurs, il n'a pas manqué de saluer l'initiative du Fonds Maaya et la détermination de l'AJRCM.

En somme, le Fonds Maaya aide les organisateurs culturels, les artistes ainsi que les projets culturels dans le but de promouvoir la Culture malienne.

■ **AFANOU KADIA DOUMBIA,
STAGIAIRE**





Kemi Seba : Un casse-tête pour les dirigeants d'Afrique francophone

Kemi Seba arrêté à Dakar a sa descente d'avion et en voie d'expulsion vers le Bénin. L'activiste Kemi Sèba a été arrêté dès son arrivée à l'Aéroport international Blaise Diagne (Aibd), à Dakar, informe l'avocat Me Koureychi Ba, qui était présent sur les lieux. « Il a débarqué à l'aéroport Blaise Diagne, où il a été arrêté dès sa descente d'avion », a indiqué Me Ba. Cette information a été confirmée par les membres de l'ONG Urgences Panafricanistes.

■ ■ Kémi Sèba, le président de l'ONG Urgences Panafricanistes et Hery Djehuty Coordonnateur Stratégique sont actuellement retenus par la police Sénégalaise à l'aéroport International Blaise. L'on apprend que l'activiste « est en déplacement au Sénégal pour son procès ». L'audience était prévue ce lundi 24 février 2020. Il a été expulsé du sol sénégalais en septembre 2017 pour « menace de troubles à l'ordre public », à la suite de son combat ardu contre le franc CFA », lit-on dans le communiqué de l'ONG. Le Franco-béninois a été retenu par la police des frontières à son arrivée à l'Aibd, dimanche. La compagnie Bruxelles Airlines l'a débarqué hier soir du vol SN 205 à destination de la capitale belge, pour

« des raisons de sécurité ». La police des frontières devrait « procéder à l'éloignement » du leader de l'ONG Urgences Panafricanistes, qui doit être renvoyé dans son pays, « en application des décisions de justice prononcées à son encontre », a-t-on appris.

Poursuivi pour les délits de destruction involontaire d'un billet de banque de 5 mille franc CFA, ayant cours légal et complicité, l'activiste a obtenu la relaxe, en première instance.

La partie civile avait fait appel de la relaxe du Franco-Béninois, décidée par le tribunal des flagrants délits. Les faits remontent au mois d'août 2017. Kémi Sèba, debout sur un podium installé à la Place de l'Obélisque, avait brûlé un billet de banque de 5000 francs CFA.

Le procès en appel de Kémi Sèba a finalement été renvoyé au 27 avril prochain. Le juge a estimé que le dossier, qui avait fait grand bruit, « n'était pas en état » d'être jugé et a décidé d'un report.

Selon des sources de Y'en a marre, Kémi Seba serait gardé depuis hier dans des conditions dégradantes, sans manger convenablement ni dormir. Il lui est aussi refusé l'utilisation de son téléphone et tout accès à Internet.

Tous ces actes qui n'honorent point le Sénégal, constituent une violation des libertés notamment de libre circulation pour le citoyen béninois de la Cedeao qu'il est. Le mouvement Y'en a marre appelle les autorités étatiques du Sénégal à cesser cet acharnement injustifié sur le citoyen africain Kémi Sèba, bloqué en zone de rétention de l'Aibd depuis hier, alors qu'il venait répondre à une convocation de la justice sénégalaise.

Kémi Sèba de son vrai nom Stellio Gille Robert Capo Chichi est leader de l'ONG Urgences Panafricanistes. Kémi est né en France en 1981 à Strasbourg. Son père était un brillant médecin mais n'aura jamais connu le succès escompté dans cette région plutôt raciste. Kémi sera très vite confronté à la discrimination, bagarre, insulte dans la cour de récréation, tous ces événements forgeront son caractère et ses convictions.

Pendant son adolescence, sa famille déménagea-

gera en région parisienne, c'est à ce moment qu'au milieu d'une forte communauté noire et maghrébine, Kémi commencera son combat dans la rue, en conscientisant les personnes autour de lui car il voyait que la communauté noire ne connaissait que très peu son histoire, et qu'une autre partie était très aliénée. Mais cela ne le découragea jamais. Petit à petit, il commence les meetings et s'entoure de frères ayant les mêmes idées et conviction que lui. Il fondera un groupe nommé La Tribu Ka. Ses idées et ses actions le mèneront en prison à plusieurs reprises. Mais il en ressortira plus fort que jamais. Écrivain, très bon orateur et très cultivé, Kémi sait que son savoir est une arme, et face au néo colonialisme qui tue l'Afrique, il décida de rentrer sur le continent en étant à l'initiative de la construction d'un village panafricain nommé Dalaal diam au Sénégal.

Il travailla en tant que chroniqueur pour 2STV et Vox Africa, il donnera plusieurs interviews sur les plus grandes chaînes de télévision africaines. Il s'engagera sur place pour la justice sociale en mettant sur pied des organismes de microcrédit visant à aider des familles démunies au Bénin. En 2019 il ouvre également un centre commercial panafricain visant à faire la promotion de l'artisanat et mise en valeur des produits purement africains. En 2017, il est expulsé du Sénégal après avoir brûlé un billet de 5000 FCFA en signe de protestation contre le néocolonialisme, ce qui lui vaudra quelques jours d'emprisonnement avant d'être expulsé.

En Afrique, il lui sera interdit de fouler les sols guinéens sous le régime d'Alpha Condé, malien, togolais, congolais sous Joseph Kabila. Expulsé de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, etc.

En Europe, la Suisse l'a mis sur sa liste noire.

Kémi Séba dans son combat, risque sa vie chaque jour, pour l'éveil et le réveil définitif de la population africaine.

Il est également très attaché aux Antilles, il est également très attaché à Haïti territoire sur lequel une partie du peuple béninois a été déportée pendant l'esclavage.

■ **DEMBA SIDIBÉ, STAGIAIRE.**

Syrie : Le kremlin constate le non-respect par Ankara de ses engagements sur la Syrie

En dépit d'un accord parrainé en 2018 par la Russie et la Turquie, Ankara n'a pas assuré le retrait des armements lourds de la zone démilitarisée d'Idlib qui est aujourd'hui le théâtre de tentions, a indiqué le porte-parole de la présidence russe Dmitri Peskov.



La Turquie n'a pour l'instant pas rempli les engagements sur la Syrie qu'elle avait pris il y a plus d'un an à Sotchi, a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

En vertu des documents signés par Vladimir Poutine et Recep Tayyip Erdogan, Ankara s'engageait à assurer l'éloignement, la séparation et le retrait des armements lourds de la zone démilitarisée en Syrie, a-t-il ajouté, s'exprimant sur la chaîne Rossiya 1. Or, des terroristes sont toujours présents à Idlib et continuent de bénéficier d'un soutien leur permettant d'obtenir des équipements, des munitions et du matériel militaire, déplore le porte-parole. Les terroristes sont «parfaitement armés, ils sont alimentés en équipement, munitions, matériel militaire», a-t-il ajouté. Avant de poursuivre, «Des unités de matériel militaire extrêmement dangereuses leur tombent entre les mains. Tout cela ne contribue malheureusement pas à la normalisation de la situation».

La situation dans le gouvernorat d'Idlib a été vendredi 21 février au cœur d'un entretien téléphonique entre Recep Tayyip Erdogan et Vladimir Poutine, a-t-on appris sur sputnik,

l'occasion pour le chef d'État russe d'exprimer sa préoccupation pour «les actions agressives auxquelles se livrent les groupes extrémistes». Les deux Présidents ont convenu d'intensifier les pourparlers au sujet d'Idlib pour désamorcer les tensions et obtenir un cessez-le-feu. Recep Tayyip Erdogan avait précédemment qualifié de «guerre» la situation s'étant aggravée ces derniers jours à Idlib.

Moscou cependant appelle Ankara à cesser de «soutenir les terroristes» en Syrie.

Le ministère russe de la Défense avait précédemment appelé la Turquie à cesser «de soutenir les actions des groupes terroristes et de leur donner des armes».

Il avait ajouté avoir mené des frappes contre les groupes armés soutenus par Ankara.

En entendant un hypothétique cessez le feu, les affrontements à Idlib opposant d'un côté le régime de Bachar EL Assad soutenu par son puissant allié russe, et de l'autre côté les terroristes soutenus par Ankara, continuent de faire de nombreux morts, d'importants dégâts matériels et de milliers de déplacés.

■ **DEMBA SIDIBÉ, STAGIAIRE.**



Basketball : Les deux conférences de la première édition du Basketball Africa League

Les douze équipes qualifiées à la première saison régulière du BAL ont été réparties en deux groupes. Le représentant malien l'AS Police va jouer dans la conférence Sahara. Initié sous l'égide de l'ancien président de la FIBA Afrique, actuellement à la tête du Basketball mondial, Hamane Niang, la nouvelle formule de la compétition interclubs d'Afrique est organisée en collaboration avec la NBA. Après les tours préliminaires qui ont vu la qualification de six équipes dont le champion du Mali en plus des six autres exemptées pour ces tours, c'est la phase finale qui se profile à l'horizon. En effet, c'est à partir du 13 mars prochain que les rencontres de la phase des conférences commenceront. Pour ce faire,

deux conférences de six équipes ont été constituées: la conférence du Nil et la conférence du Sahara.

Pour le premier groupe dont les matchs se

joueront dans les villes de Monastir, Caire et Lagos, ce sont les formations de Rivers Hoopers (Nigéria), Ferroviario (Mozambique), FAP du Cameroun, Zamalek (Egypte), US Monastir (Tunisie), Patriots BBC (Rwanda) qui vont s'affronter. Et de l'autre côté, on retrouve le représentant malien l'AS Police, les Algériens du GS Pétroliers, l'AS Salé (Maroc), l'AS Douanes (Sénégal), la GNBC (Madagascar) et le Petro de Luanda (Angola). Les villes pour abriter leurs matchs sont Salé, Luanda, Dakar.

Les quatre meilleures équipes de chaque groupe seront qualifiées pour les playoffs en mai prochain au Rwanda.

■ ALASSANE SANGHO





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous revendiquerez vos ambitions et si cela ne convient pas à certains, cela sera leur problème et surtout pas le vôtre. Pour être clair, vous le serez et vous ne serez pas disposé à ce que l'on vous marche sur les pieds pour contrarier votre avancée.

Vous pourrez compter sur un petit coup de pouce financier, mais ne croyez pas pour autant que tout se déroulera sans effort. Vous devrez bien certainement monter un dossier en béton pour que votre demande de prêt ou d'une allocation soit validée.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Gardez vos distances avec des collègues. Ils peuvent vous envahir, sans apporter d'aide. La coopération inexistante est la cause principale de votre embarras. Vous pourriez finir vos tâches avec du retard. La fatigue intellectuelle vous accompagne.

Avant de faire des dépenses de folie, vous attendez ! Le désir de changer d'activité a des conséquences sur votre gestion. Vous privilégiez les dépenses utiles. Il y a peu de sorties. La situation est nécessaire. Vous le prenez assez bien, avec philosophie.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Pour cadrer vos projets et leur donner de la consistance, vous pourrez bénéficier de l'assistance planétaire en provenance de Mars. Vous pourriez être nommé à la tête d'une équipe ou être promu à un poste clé de l'entreprise. Oui, tout cela !

Faire ses courses chez l'épicier du coin, c'est pratique. Mais bien souvent, cela coûte les yeux de la tête... Pas très fun, comme solution, on est d'accord, mais nettement plus profitable à vos intérêts ! Il faut savoir ce que l'on veut... Non ?



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Professionnellement, il se peut qu'aujourd'hui certaines personnes appuient là où ça fait mal. Vous n'êtes pas d'humeur. Reconnaître vos erreurs est compliqué, cependant vous avez conscience de vos maladresses. Vous faites profil bas.

Avant de paniquer, vous préférez comprendre pourquoi votre relevé bancaire vous donne des informations que vous n'avez pas forcément. En vous penchant de plus près sur la question, vous remarquez que vous avez un peu abusé avec les dépenses.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vrais propos, vraies valeurs, vous devrez votre succès à l'authenticité de vos actions. Vos démarches cohérentes seront payantes, votre crédibilité ne sera plus à démontrer. Vous aurez enfin les coudées franches et vous prouverez vos compétences.

Mercury permet en général de réaliser de bonnes affaires, mais pour empocher la mise, l'habileté s'imposera dans vos négociations. Comme vos finances seront en jeu, vous la jouerez fine, mais il ne faudra pas abuser de votre apparente crédulité.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Si vous travaillez en équipe, maîtrisez vos nerfs. Dans votre service, il manque du personnel. Le désordre règne dans l'entreprise. Attendez pour toute négociation importante. On vous vole la vedette ! Cette situation vous rend aigri et la rivalité arrive !

Un break est indispensable ! Les dépenses récentes ont été importantes. Le budget est désormais réduit. Privilégiez les économies ! Allez dans des bonnes adresses ou faites des soldes ! La sagesse est votre meilleure alliée ! Elle vous évitera un découvert.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous allez trouver l'emploi que vous recherchez depuis longtemps. C'est une bonne nouvelle. Voici la mauvaise : vos souhaits passeront pour des exigences, notamment au niveau de vos futures responsabilités. Vous penserez être déjà en terrain conquis !

Côté sous, vous manquerez encore trop d'organisation. Certains délais qui vous ont été accordés sont partis aux oubliettes ! Ami Balance, vous jonglerez de plus en plus mal avec vos factures, et, d'une manière plus générale, avec vos dettes.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Aujourd'hui, vous êtes en panne d'inspiration, pour un créatif comme vous, c'est un vrai problème. Malheureusement, vous devez piocher dans vos idées pour faire avancer votre projet. Demandez l'aide de vos collègues pour gagner du temps.

La promotion que vous attendez tarde à venir ? Rapprochez-vous du service concerné, vous n'avez pas de temps à perdre, financièrement ça devient urgent. Votre esprit n'est pas détendu, beaucoup de doutes s'installent. Réglez rapidement la question.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Une situation confortable vous incitera moins à prendre des initiatives qu'une position délicate. Il deviendra urgent de trouver une solution. Le recul de Mercure vous suggérera de laisser cet état d'esprit un peu fébrile stimuler votre imagination.

La position de Mercure pourrait verrouiller vos projets et ne pas vous faciliter les choses sur le plan financier. Méfiez-vous des beaux discours, des promesses en l'air, car un accord verbal ne remplacera en rien une signature ou un engagement.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous êtes préoccupé par le travail. Des critiques incitent à revoir votre façon de travailler. Cette demande vous stresse. Mais votre conscience professionnelle vous accompagne ! De sages résolutions sont prises sur votre façon de travailler.

Faites des efforts pour ne pas dépenser à outrance. Votre générosité cause des frais et un déséquilibre. Vous devez faire attention à ces dépenses. Pensez à payer en plusieurs fois. Évitez d'acheter des articles justes pour faire plaisir aux autres !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Aujourd'hui, vous pourrez faire face à des changements soudains dans le traitement de vos tâches. Cela sera plutôt positif si vous parvenez à vous organiser en conséquence. Vous irez de l'avant, car vous n'aurez pas envie de décevoir vos collègues.

Vous gagnerez plus de sous si vous ralentissez vos dépenses... C'est la vérité de La Palice, mais tellement vrai en ce qui vous concerne. C'est pourquoi, tôt ou tard, il faudra vous y mettre. Toutefois, ce serait bien si vous pouviez commencer aujourd'hui.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous avez le goût du travail bien fait, vos atouts peuvent vous amener très loin, justement aujourd'hui, on vous fait une proposition intéressante. C'est une bonne occasion de grimper les échelons plus rapidement que prévu. Quelle chance !

Une augmentation, une prime, vos finances grimpent en flèche. Vous recevez de bonnes nouvelles concernant votre argent. Vous paraissez étonné par cette situation inespérée, très rapidement, dans votre esprit, de nombreux projets se bousculent.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA